

PDF hosted at the Radboud Repository of the Radboud University Nijmegen

The following full text is a publisher's version.

For additional information about this publication click this link.

<http://hdl.handle.net/2066/98691>

Please be advised that this information was generated on 2019-06-25 and may be subject to change.

STUDIES VAN HET INSTITUUT VOOR INTELLECTUELE BETREKKINGEN
TUSSEN
DE WESTEUROPESE LANDEN IN DE ZEVENTIENDE EEUW
3

L'ALBUM AMICORUM
DE
CORNELIS DE GLARGES
1599-1683

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES ANNOTATIONS
DE
HANS BOTS ET GIEL VAN GEMERT
AVEC
LA COLLABORATION DE PETER RIETBERGEN



HOLLAND UNIVERSITY PRESS
AMSTERDAM

h
c
9596



CORNELIS DE GLARGES DE MONTIGNY, 1599-1683
PEINTURE DE J. VAN SPRONCK, ANNO 1646. (*Photographie Bureau Iconographique, La Haye*).

NOTES BIOGRAPHIQUES SUR CORNELIS DE GLARGES.

La riche collection de papiers de famille concernant la famille De Glarges déposée aux Archives municipales à Harlem ne nous met pas seulement à même de reconstituer en grande partie la vie de Cornelis, mais elle contient aussi des généalogies dressées par plusieurs membres de cette famille qui permettent de constater l'ancienneté de ses origines et les titres qui lui avaient valu une juste renommée (1).

D'après les notes de Cornelis et de son frère Philippe (2), le nom de la famille De Glarges est mentionné dans un document dès 1084: Messire Hughes de Montigny et de Glarges (Klarke) fait un legs cette année-là à l'abbaye de Choques près de Béthune. C'est à partir de cette date que de presque chaque génération de cette famille du Hainaut le nom d'au moins un membre est connu. Nous ne mentionnerons ici que quelques-uns des illustres ancêtres du possesseur de l'album. En 1350 ou vers cette date un Gilles de Glarges se marie avec Marie d'Ognies, dame d'Eslemmes (ou Heslemmes). Grâce à ce mariage la famille De Glarges prend possession de la seigneurie Eslemmes près de Maubeuge dans le Hainaut.

En 1572 François de Glarges, fils de Gilles de Glarges et Josina Seghers de Wassenhoven, est emprisonné par les Espagnols lors de la prise de Mons et condamné à mort, le 16 mars 1573. Après l'exécution de la sentence, le seigneur de Noircarmes - c'est lui qui avait déposé la plainte contre François - acquit à vil prix Eslemmes (3). Claude de Glarges, frère cadet de ce François, habitait à l'époque de l'exécution la partie septentrionale des Pays-Bas. Il avait épousé en 1556 Hester van Uytwijck, fille de Philips Stael van Schoonhoven, seigneur d'Uytwijck (4) et avait succédé le 29 juillet 1565 à son beau-père en tant que secrétaire ordinaire de la Cour de Hollande, fonction qu'il remplit jusqu'en 1599. Après les événements de 1573 à Mons qui avaient fait perdre pour les De Glarges toute valeur réelle au titre de "seigneurs d'Eslemmes", Claude de Glarges

prit ce titre qui fut conservé par ses descendants.

De l'union de Claude de Glarges et Hester van Uytwijck naquit en 1559 à La Haye comme troisième fils, Gilles (5), qui devait devenir le père de Cornelis de Glarges, possesseur de l'album amicorum. Le 9 avril 1580 Gilles se fait immatriculer à la jeune académie de Leyde pour y étudier le droit (6). Il termina sans aucun doute ces études par une thèse de doctorat, car il se donne à plusieurs reprises le titre de "Juris utriusque Doctor"; son nom ne figurant pas dans la liste des docteurs qui ont obtenu leur grade à Leyde (7), il obtint selon toute vraisemblance ces "summos honores" à l'étranger.

Après s'être installé après ses études à La Haye comme avocat, il remplit en 1595 les fonctions de secrétaire d'une commission qui s'efforça (avec peu de succès) de régler les différends entre la ville de Groningue et ses "ommelande" (environs).

C'est en 1599 que naquit à La Haye son fils illégitime Cornelis de Glarges (8); Gilles de Glarges et Wilhelmina Gerritsdochter Cooper, ne signent leur contrat de mariage sans témoins que le 25 septembre 1600 (9); le mariage religieux est jusqu'à nouvel ordre refusé:

"Doch en zall d'voors. Willemijne ofte yemandt anders den voors. mr. Gillis nyet moeghen molesteren, veel min constringeren, om d'voors. trouwe eer Inde kercke bij den dienaer des Godtlicken woorts te doen bevestigen alst den seluen mr. Gillis goetduncken ende wel ghelieuen zall, ..."

Dans ce même contrat de mariage leur fils Cornelis est formellement reconnu:

"... , achterlaetende Kindt ofte kinderen van heur beyder lichame gecommen (Dair onder mede begrepen wordt heur luyder beyder zoonken Cornelis de glarges, dan welcken voors. Gillis de glarges, willende nyet alleenl. , volgende Godts woort ter eenen brenghen de voors. Willemijne gerrits dr. , mer oick legittimeren den voors. Cornelis, bij desen aenempt ende houdt voor zijn wettighen zoon) ..."

Il est étonnant de voir que Cornelis loin de mentionner lui-même avec clarté l'année et les circonstances de sa naissance, se met en frais pour cacher la vérité: dans la généalogie qu'il remet en 1664 à Louis XIV lors de son réenregistrement dans l'ordre de

St Michel, il triche sur la date du mariage de ses parents, indiquant pour celle-ci l'année 1598 (10)! Pourtant les notes minutieuses de Philippe de Glarges ne laissent pas de doute sur la date exacte de sa naissance:

"Mijn Oudtste en nu eenigh broeder Heer Cornelis de Glarges is gebooren den 12den segge twaelffden Julii XV^c negenentnegentich, smaendaghs savonts te seven uren." (11)

Gilles de Glarges ne semble pas avoir vécu très longtemps en désaccord avec l'Eglise: le 11 novembre 1601, le mariage religieux eut lieu (12). Parmi les douze enfants qui après Cornelis naquirent de cette union, une fille, portant le nom d'Adriana, était déjà née avant cette date. A la fin de 1619 les De Glarges s'établirent à Harlem, où Gilles fut nommé pensionnaire. Il succéda dans cette fonction à Johan de Haen, qui après l'exécution d'Oldenbarnevelt avait dû s'enfuir. Cette même année, Gilles fut également nommé membre d'une commission qui devait épurer l'université de Leyde de sympathies arminiennes. Par la suite il remplit pendant presque 10 ans, de 1627 à 1636, la fonction de curateur de cette académie (13).

Ni les papiers de famille de De Glarges ni d'autres documents ne nous renseignent sur les années de jeunesse de Cornelis. Par l'album amicorum nous apprenons que le jeune Cornelis passe quelque temps à Londres au moins dans la deuxième moitié de 1622 et sans aucun doute quelque temps avant; c'est dans cette ville qu'a été déposée la première inscription datée (22 août 1622) et c'est là encore que seront les suivantes, jusqu'au 30 décembre 1622. Parmi celles-ci, figure l'inscription de Constantin Huygens qui fait son troisième voyage en Angleterre comme secrétaire d'une ambassade sous François van Aerssen (14) et qui mentionne à la date du 22 octobre 1622 sa cohabitation de près d'une année avec De Glarges (15).

Au début de 1623 Cornelis est de retour à Leyde. On est sûr qu'il y fit des études de droit, mais on ne peut fixer avec certitude l'année où il les commença dans cette ville, parce que son nom ne figure pas dans l'album studiosorum de cette académie. Avait-il déjà fait des études de droit dans une académie étrangère ou à Leyde même avant son voyage à Londres? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'il quitte Leyde avec le titre de docteur en droit, mais pas plus que pour son père Gilles, il n'a été possible de fixer la date exacte de sa soute-

nance de thèse. La dernière inscription datée de Leyde est du 20 juillet 1624. Cette même année encore Cornelis se rend en voyage en France. Dans son mémoire de 1664 qu'il a rédigé pour que le Roi qui "alloit faire une liste de Chevaliers Estrangers de St Michel" le nommât de nouveau "selon son rang", De Glarges fait un rapport circonstancié sur sa carrière diplomatique en France à partir de 1624 (16).

Pendant les 4 premières années de son séjour en France il fait partie de la suite du Duc Henri de la Tremouille en qualité de gentilhomme ordinaire séjournant à Poitiers ou Thouars et à plusieurs reprises à Paris. En 1628 il quitte le service ducal et il rentre dans sa patrie pour une période assez brève, car, cette même année, il est nommé "secrétaire d'Estat" d'une ambassade sous François van Aerssen et Caspar van Vosbergen, ambassade qui l'amène de nouveau en France. Cependant sa fonction diplomatique l'oblige plus d'une fois à quitter la France pour un voyage de courte durée en Angleterre avec des missions parfois extrêmement secrètes:

"Durant laquelle Ambassade, il a faict divers voyages de France en Angleterre et entre iceux, vn auec les premiers articles d'accommodement entre les deux Couronnes, et ce si secretement que M. le Baron de Languéra Ambassadeur Ordinaire desd. ^s Provinces (=Gideon van den Boetzelaeler) croyoit qu'il reuenoit d'Hollande." (17)

Après le retour en Hollande de cette ambassade, en 1629, De Glarges semble être resté quatre ans sans interruption dans la République en y exerçant le métier d'avocat. Le 16 février 1633 il se marie à La Haye avec Sara Parret, fille de Pieter Parret et Gijsbarta van Suyerbeek (18). Selon les notes de Philippe de Glarges, Sara Parret naquit le 10 juin 1611:

"sijne Huysvrou, Vrouwe Sara Parret is gebooren den thienden Junii 1611, dijnsdaghs snamiddagh te vier uren" (19).

Cornelis et Sara ne devaient pas rester longtemps dans la République. Quelques mois après leur mariage, en 1633 encore, ils partirent pour Calais, où Cornelis avait été nommé résident des Etats-Généraux de la République des Provinces-Unies. Pendant une période de presque 40 ans, De Glarges continua à avoir sa résidence en France abstraction faite de quelques courts intervalles. Ainsi leurs 13 enfants, dont seul le premier, portant le nom de Gilles, mourut tout de suite après la naissance, naquirent

XXVIII

dans ce pays (20).

De Glarges ne tarda pas à se faire remarquer dans sa nouvelle fonction, car Louis XIII le nomma dès le 22 mars 1636 chevalier de l'ordre de St Michel, grand honneur, rarement fait à des étrangers (21). Un an plus tard, le 21 avril 1637, le seigneur de Villequier lui remit le diplôme et les insignes de l'ordre (22).

Entre 1640 et 1645, Cornelis fait à plusieurs reprises un voyage dans la République; nous ignorons s'il était présent à Harlem, lors de la mort de son père survenue le 25 octobre 1641, mais l'acte testamentaire que son père Gilles avait passé en 1635 nous montre que Cornelis séjourna quelque temps dans cette ville, car il mit sa signature sous le testament en mars 1642 (23), pour recueillir le legs que son père lui avait fait de sa bible et d'une édition de Plutarque en deux volumes:

"... prelegatere Ick aen mijnen Soon Doctor Cornelis de Glarges mijne Bijbel, ten eijnde hijse zoo dickwils met verstant lese, als Ickse gelesen hebbe, ende mijne opera Plutarchi, In twee stucken gebonden, all In franchois,..."

Le premier janvier 1643 De Glarges est de nouveau en Hollande pour assister en tant que témoin au mariage de son frère Philippe de Glarges avec Suzanna Moens à Amsterdam (24).

De retour en France, il semble, à ce qu'il dit lui-même, avoir contribué à la victoire que les Français remportèrent sur les Espagnols au siège de Dunkerque, en leur donnant deux vaisseaux hollandais:

"Et a led.^t Agent tousiours continué en sond.^t zele jusques en l'an 1646 que le fort de Mardycoq et la ville de Duynquerque furent assiegez. Où alors led.^t Agent (par l'ordre et commandement, qu'il donna a deux Cap.^{nes} des deux navires de guerre Hollandois, d'aller ruiner les navires Espagnols dans la fosse soubz led.^t Fort comme ils firent) a rendu si bon service, que Messeigneurs les Ducs d'Orleans et d'Anguien confesserent, que sans cela, ils eussent esté obligés de lever le siege" (25).

Ce ne fut d'ailleurs pas la seule fois que De Glarges se mêla aux opérations maritimes: lors du premier siège de Gravelines, De Glarges fit de grands efforts à Calais pour armer les vaisseaux de guerre (26) et en 1666 il recommanda à l'amiral de Ruyter quatre jeunes gentilshommes français qui

auraient fait preuve de leur grand courage à la bataille navale du 5 août de cette même année (27).

Sur ses autres activités diplomatiques, De Glarges ne nous donne que des informations sommaires: son mémoire fait mention tantôt de ses pourparlers avec le cardinal de Richelieu, tantôt de missions délicates qu'il remplit en faveur du roi français, tantôt de courts voyages où il est chargé d'instructions secrètes (28). Il est bien possible qu'il fasse ainsi allusion notamment à ses voyages dans la République: des inscriptions dans son album en 1647, 1651 et 1659 témoignent de son passage à La Haye.

Lorsque Louis XIV décida en 1664 que le nombre de chevaliers de l'ordre de St Michel serait limité à ceux qui appartenaient déjà à l'ordre du Saint-Esprit et à cent autres personnes, De Glarges fit tout son possible pour ne pas perdre ces honneurs. La généalogie qu'il remet à Louis XIV a pour but d'attester l'ancienneté de sa famille et il y ajoute un mémoire où il fait la preuve de la fidélité de son service personnel (29). Les efforts de De Glarges ne restent pas sans récompense: de même que Constantin Huygens, il est de nouveau enregistré dans l'ordre. L'enregistrement et l'approbation des actes de création, signés par le Chevalier de St Jame Tillemont, datent du 6 juillet 1664 (30). Cette affaire tint également à coeur à Constantin Huygens qui écrivit à ce propos deux lettres à De Glarges, dont l'une de Londres datée de 1664 et l'autre de Paris de 1665 (31).

La guerre franco-hollandaise de 1672 mit définitivement fin à la résidence de De Glarges à Calais. La dernière inscription de Calais dans l'album date du 2 novembre de cette année. Le diplomate âgé s'établit avec sa famille à Harlem où il passa les dix dernières années de sa vie. Cette période se reflète aussi dans son album: neuf inscriptions y furent insérées entre 1672 et 1679.

Le 17 janvier 1680 Cornelis de Glarges paraît comme témoin à la célébration du mariage de son neveu Anthony de Glarges, fils de Philippe, avec Catharina de Ridder (32). Après que De Glarges eut perdu son épouse Sara Parret, le 2 juillet 1682 il ne tarda pas à la suivre dans la tombe: il mourut le 10 avril 1683 (33).

La mort de Cornelis allait marquer la fin de la renommée de la famille De Glarges: Cornelis avait encore servi les inté-

rêts nationaux de son pays dans une fonction publique, tandis que son frère Philippe et le fils de celui-ci, Anthony, n'occupèrent des postes qu'à un niveau local.

Avec la mort de Gilles de Glarges, petit fils de Philippe, en 1743, la branche masculine de cette vieille famille s'éteignit. Et la mort de Suzanna de Glarges, soeur de ce dernier, le 8 mars 1746, fit disparaître entièrement le nom de De Glarges aux Pays-Bas du Nord (34).

G. v. G.

NOTES

- 1) Les notes de la main de H. Gerlings, lui-même apparenté à la famille De Glarges, constituent aussi une source importante. Ces notes sont également conservées parmi les papiers de famille aux archives municipales à Harlem. Voir surtout ff. 2-20: "Het Geslacht De Glarges (ingeleverd in de Rethorijkkamer De Wijngaertranken door) Mr. H. Gerlings Cz. 1863". Nous remercions M. M. Thierry de Bye Dólleman à Heemstede qui nous permet de prendre connaissance de son article dactylographié: "Dr. jur. Cornelis de Montigny de Glarges, heer van Eslemmes", complétant les notes de Gerlings.
- 2) Voir la généalogie dressée par Cornelis de Glarges à l'occasion de son réenregistrement dans l'ordre de St Michel en 1664 (papiers de famille f. 115) et les notes détaillées de Philippe de Glarges, qui portent un nombre important d'armoiries (papiers de famille f. 130 et sqq.). Ces dernières notes ne sont pourtant pas toutes de la main de Philippe; il est bien possible que Cornelis lui-même ait mis à la disposition de Philippe certaines notices que ce dernier a insérées littéralement dans ses notes généalogiques de la famille De Glarges. En outre ces notes furent poursuivies par le fils de Philippe, Anthony de Glarges.
- 3) Cfr. entre autres la déduction d'Anthony de Glarges (fils de Philippe), papiers de famille f. 161 et sqq., nos. 89-91: "En is aldaer op den 16den meert des Jaers 1573 om dat hij de sake vande gereformeerden toegedaen was die sich bij de graeff van Nassouwen onthouden hadden door de Heer Van Noircarmes verclaert Crimen Laesae Majestatis begaen te hebben en mitsdien gedecapiteert. En alle sijne goederen geconfisqueert". Une copie de la sentence du 16 mars 1573 se

- trouve également parmi ces papiers de famille (f. 237).
- 4) Cfr. le contrat de mariage, papiers de famille, ff. 38-39.
 - 5) Pour Gilles de Glarges, voir N. N. B. W. IV, 658-659 et Van der Aa VI, pp. 196-197.
 - 6) Alb. stud. Leyde, col. 6.
 - 7) Liste des docteurs de Leyde in: P. C. Molhuysen, Bronnen tot de geschiedenis van de Leidse universiteit. (7 vol.) La Haye, 1913-1924. (édition R. G. P.)
 - 8) Pour Cornelis, voir Van der Aa VI, p. 197.
 - 9) Voir le contrat de mariage, papiers de famille, f. 55.
 - 10) Voir supra note 2.
 - 11) Voir les notes de Philippe de Glarges (papiers de famille, f. 150).
 - 12) Cfr. archives municipales de La Haye, registres de mariage.
 - 13) Voir P. C. Molhuysen, Bronnen II, p. 135 et pp. 119*-128*.
 - 14) Cfr. Thea van Kempen-Stijgers et Peter Rietbergen, Constantijn Huygens en Engeland. In: Hans Bots (éd.), Constantijn Huygens. Zijn plaats in geleerd Europa. Amsterdam 1973. (Studies van het Instituut voor intellectuele betrekkingen tussen de Westeuropese landen in de 17e eeuw I), pp. 77-142.
 - 15) Cfr. l'album amicorum, f. 79v: "... contubernii pene annalis, ...".
 - 16) Papiers de famille, f. 113.
 - 17) Ibidem.
 - 18) Archives municipales de La Haye, registres de mariage.
 - 19) Notes de Philippe de Glarges, papiers de famille, f. 150.
 - 20) Ibidem, ff. 150-152.
 - 21) Le diplôme original se trouve parmi les papiers de famille, f. 108.
 - 22) Voir "Copie de l'Instruction suivant laquelle le Sr. de Villequier par commission du Roy a donné l'Ordre de Sa Majesté à Corneille de Glarges. Le 21 Apvril XVI^c XXXVII" (papiers de famille, f. 110).
 - 23) Papiers de famille, ff. 83-84. L'épouse de Gilles de Glarges, Wilhelmina Cooper, mourut le 28 juillet 1640.
 - 24) Voir le contrat de mariage du 1 janvier 1643 (papiers de famille, f. 65).
 - 25) Cfr. le "Mémoire" de Cornelis, rédigé à l'occasion de son réengistrement dans l'ordre de St Michel, papiers de famille, f. 113.
 - 26) Ibidem.

27) Cfr. [Gerard Brandt], Het Leven en Bedryf van den Heere Michiel de Ruyter, Hertog, Ridder, &c. L. Admiraal Generaal van Hollandt en Westvrieslandt. Beschreven door Gerard Brandt. Met schoone koopere platen verciert. Te Amsterdam, Voor Wolfgang, Waasberge, Boom, van Someren en Goethals. MDCLXXXVII. , pp. 505-506:

"Den eenentwintigsten [juli 1666] quaamen vier Fransche Heeren, nevens hun gevolg, met een Fransche bark aan de Ruyters boordt, met voorschryven van den Graave van Charost, Gouverneur van Calais, en den Nederlandtschen Agent de Glarges, verzoekende, dat ze zich in d'aanstaande zeeslagh moghten laten vinden, en hunne manhaftigheid tegens d'Engelschen betoonen. Deeze waeren Philips, Ridder van Lorraine, tweede zoon van Henrik van Lorraine, Graaf van Harkourt, Grootschildtknaap van Vrankryk, en Gouverneur van Anjou, een jongeling van drieentwintig jaaren: de Ridder van Coaslin, Armand du Cambout, zoon van Cesar du Cambout, Marquis van Coaslin, Kornel van de Zwitsers, en van Magdalene, dochter van Peter Seguir, Kancelier van Vrankryk, en Hartog van Villamor: ook de Ridder Cavoy, en de Baron de Busca".

Sur le courage dont ces gentilshommes français avaient fait preuve à la bataille du 5 août 1666, ibidem, pp. 518-519.

28) Voir supra note 25.

29) Ibidem et généalogie de Cornelis, citée ci-dessus (note 2).

30) Papiers de famille, f. 122.

31) Papiers de famille, ff. 118-119. Ces lettres manquent dans l'édition de J. A. Worp, De Briefwisseling van Constantijn Huygens. (6 vol.). La Haye 1911-1917. (édition R. G. P.). Nous nous proposons de publier prochainement ces deux lettres.

32) Contrat de mariage, papiers de famille, ff. 81-82.

33) Archives municipales de Harlem, registres d'enterrement.

34) Cfr. les notes et les généalogies de la main de H. Gerlings dans les papiers de famille. On trouve encore quelques notices sur la branche hennuyère de la famille De Glarges in: A. Nachtergael, Les fiefs de Hoves relevant de la Seigneurie d'Enghien, de l'abbaye de Saint-Denis, de la Seigneurie Despretz, du comté de Hainaut et du château de Viane. Château de Grandmetz (Hainaut), s.d. (Recueil II des tablettes du Hainaut), pp. 118-119.

STUDIES VAN HET INSTITUUT VOOR INTELLECTUELE BETREKKINGEN
TUSSEN
DE WESTEUROPESE LANDEN IN DE ZEVENTIENDE EEUW
3

L'ALBUM AMICORUM
DE
CORNELIS DE GLARGES
1599-1683

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES ANNOTATIONS
DE
HANS BOTS ET GIEL VAN GEMERT
AVEC
LA COLLABORATION DE PETER RIETBERGEN



HOLLAND UNIVERSITY PRESS
AMSTERDAM

h
c
9596